



## France

Xavier Darcos  
Ministre de l'Éducation nationale



*Né le 14 juillet 1947 à Limoges, Xavier Darcos est le fils de Jean-Gabriel Darcos (originaire du Bazadais), trésorier-payeur général, et d'Anne-Marie Banvillet. Après ses études au lycée de Périgueux et à l'université de Bordeaux, il devient professeur agrégé de lettres classiques et obtient ensuite son doctorat de troisième cycle en lettres et sciences humaines. Il enseigne à Périgueux dès 1968, puis au collège La Roche-Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu (Dordogne), en classe de première supérieure au lycée Michel-Montaigne à Bordeaux (1982-1987), puis est nommé professeur de chaire supérieure en première supérieure au lycée Louis-le-Grand à Paris (1987-1992). Il est, en 1992, inspecteur général de l'Éducation nationale et, de 1994 à 1995, directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, François Bayrou, conseiller pour l'éducation et la culture d'Alain Juppé Premier ministre de 1995 à 1997, doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale de 1995 à 1998, enfin, professeur associé de littérature comparée à l'université Paris-IV de 1996 à 1999. A partir de juin 2005 il fut nommé ambassadeur de France auprès de l'OCDE. Depuis juin 2006, il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section morale et sociologie), élu au fauteuil de Bruno Neveu. A partir du 18 mai 2007, Monsieur Xavier Darcos devient ministre de l'Éducation nationale dans le Gouvernement François Fillon.*

### L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir

Le rendez-vous de Genève auquel nous convie l'Unesco est placé sous le signe de l'éducation pour tous, une éducation qui accueille l'ensemble des jeunes, faisant de leur diversité un élément majeur de la réussite à l'école. Ce projet est, en France, le nôtre ; c'est celui d'une école moderne, que j'ai appelée « école nouvelle génération ».

Pour être tournée vers l'avenir, l'école doit s'ouvrir aux besoins de la société, les comprendre et les anticiper, plutôt que d'imposer ses propres exigences.

Pour être efficace, il lui appartient d'être au plus près des réalités, pour répondre aux attentes des familles et des élèves.

Avant tout, pour être juste, une éducation du XXI<sup>ème</sup> siècle doit avoir pour principe de rassembler les élèves, de les inclure dans un cadre commun de travail, quelles que soient leurs différences et leurs aptitudes, leur condition sociale, leur implantation géographique.

La politique éducative de la France s'appuie sur ces lignes directrices, qui me semblent aussi se dégager des grands textes internationaux sur l'éducation, adoptés par les Nations Unies et par l'Unesco. Dans ce cadre, l'action que j'ai entreprise repose sur trois axes principaux :

**Assurer la réussite de tous au sein d'une école pour tous où chaque enfant puisse s'épanouir.**

La réalisation de cet objectif conduit d'abord à donner plus à ceux qui ont moins, par :



- le développement de l'accompagnement éducatif dans tous les collèges et les écoles de l'éducation prioritaire en fin de journée ;
- la mise en œuvre de soutiens spécifiques pour les élèves en difficulté dans le 1er degré (stages de remise à niveau lors des congés et organisation de la nouvelle semaine scolaire) ;
- l'installation de dispositifs expérimentaux dans les 200 lycées les plus fragiles du territoire national.

Par ailleurs, l'introduction d'un parcours de découverte des métiers et des formations dans le cursus de tous les collégiens renforce leurs conditions d'orientation positive.

#### **Faire de la voie professionnelle une voie d'excellence.**

Il s'agit principalement :

- d'en poursuivre la rénovation, engagée depuis septembre 2007, pour aboutir à une égale dignité de toutes les voies éducatives ;
- de favoriser l'élévation du niveau de qualification par la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans ;
- de mettre l'accent sur la qualité et l'attractivité de la formation professionnelle et sur sa mise en œuvre tout au long de la vie, qui est un des objectifs de la Présidence française de l'Union Européenne.

#### **Promouvoir une Ecole en mouvement.**

Sur ce point, plusieurs priorités ont été arrêtées en vue de favoriser :

- le développement du numérique dans les établissements et dans la formation des enseignants ;
- la généralisation de l'apprentissage d'une langue étrangère dès l'école primaire en s'appuyant, notamment, sur les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication ;
- l'ouverture européenne et internationale de l'école, en encourageant les établissements à participer à de nombreux projets, initiatives et événements qui constituent pour les jeunes autant d'opportunités de connaître le monde et sa diversité.

La 48ème Conférence internationale de l'éducation, placée sous le signe de « l'éducation pour l'inclusion » sera l'occasion de débattre de ces enjeux majeurs pour nos sociétés.